

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 17 septembre 2020 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles. Sont présents madame les conseillères Corina Lupu et madame France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent, agit comme greffier.

Absent : Monsieur le conseiller, Daniel Filiatrault

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 septembre 2020
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2020
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2020
4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2020
5. Approbation des comptes
6. Autorisation d'ouverture d'un prêt temporaire
7. Dépôt de l'État des Revenus et dépenses au 17 septembre 2020
8. Refus de soumission excavation, drainage et pavage 2020
9. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme
10. Avis de de motion – règlement 2020-09-01 relatif au contrôle de fréquence de vidange des installations septiques
11. Adoption – projet règlement 2020-09-01 relatif au contrôle de fréquence de vidange des installations septiques
12. Affaires nouvelles
13. Documents déposés
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h43.

**2020-09-142**

**1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 septembre 2020**

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

**2020-09-143**

**2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2020**

ATTENDU que les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2020 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

ATTENDU que la 1ère correction est de modifier que la Mairesse suppléante, Madame France Robillard Pariseau, préside la séance.

ATTENDU que la 2e correction est de modifier la résolution 2020-08-123 qui doit préciser que monsieur le conseiller Michel Roch propose qu'il est majoritairement résolu Que ce Conseil octroie le contrat de construction d'un bloc sanitaire à Constructions Pascal Desbiens enr., au prix total de 53 340\$ avant taxes.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2020 soit approuvé tel que rédigé avec les deux corrections.

2020-09-144

**3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2020**

ATTENDU que les membres ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2020 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2020 soit approuvé tel que rédigé.

2020-09-145

**4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2020**

ATTENDU que les membres ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2020 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2020 soit approuvé tel que rédigé.

2020-09-146

**5. Approbation des comptes**

ATTENDU que le dépôt de la liste des comptes déposée par le directeur général au montant total de 78 263,02 \$.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	16 juillet au 17 septembre 2020	18 498,28 \$
Déboursés	Au 17 septembre 2020	37 234,88\$
Masse salariale et DAS	Du mois d'août 2020	22 529,86 \$
Total		78 263,02 \$

2020-09-147

**6. Autorisation d'ouverture d'un prêt temporaire**

Considérant que la municipalité de Lac-des-Seize-Îles effectuera des travaux d'envergure de drainage et pavage sur différents chemins secteurs nord et sud cet automne;

Considérant que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du prêt temporaire;

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Pariseau, il est unanimement résolu de procéder à l'ouverture d'un prêt temporaire afin de payer les indemnités, les intérêts et les frais des travaux de drainage et d'excavation dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)

et de déléguer le directeur général pour signer les engagements, modalités et documents administratifs nécessaires pour fin d'opération courante.

2020-09-148

**7. Dépôt de l'État des Revenus et dépenses au 17 septembre 2020**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 17 septembre 2020.

2020-09-149

**8. Refus de soumission excavation, drainage et pavage 2020**

Considérant que la municipalité a été en appels d'offre pour retenir un entrepreneur pour effectuer des travaux de drainage et pavages sur la rue Lapierre;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de service;

Considérant les recommandations de Parallèle 54 Expert-Conseil inc. concernant l'offre de service reçu de David Riddell excavation/Transport ;

Sur proposition de monsieur le conseiller Michel Roch, il est unanimement résolu de refuser l'offre de services de David Riddell excavation/Transport pour des services d'excavation, de drainage et de pavage selon les plans et devis au coût de 98 433,81 taxes incluses.

2020-09-150

**9. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport du service de l'urbanisme du mois d'août 2020.

2020-09-151

**10. Avis de de motion – règlement 2020-09-01 relatif au contrôle de fréquence de vidange des installations septiques**

Avis de motion est donné par madame la conseillère France Robillard Pariseau qu'à une prochaine séance, un règlement visant à contrôler la fréquence de vidange des installations septiques.

2020-09-152

**11. Adoption – projet règlement 2020-09-01 relatif au contrôle de fréquence de vidange des installations septiques**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement concernant le contrôle de fréquence de vidange des installations septiques sur le territoire de Lac-des-Seize-Îles;

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition de monsieur le conseiller Michel Roch, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2020-09-01 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

**12. Affaires nouvelles**

- MRC
- Nouvelles des organismes
- 

**13. Documents déposés**

- aucun

**14. Période de questions**

Le conseil a reçu les questions du public selon les modalités précisées sur le site Internet de la municipalité au plus tard le mercredi 16 septembre 2020 à 16h00.

Le conseil répond également aux questions des citoyens dans la salle.

**2020-09-153**

**15. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Corina Lupu et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 20h58.

8 personnes ont assisté à la séance du conseil.

Simon Leclerc  
Directeur général

René Pelletier  
Maire